



Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf a l'honneur d'inviter les membres du Conseil Communal de la commune de Betzdorf, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13.12.1988, à se réunir en date du

VENDREDI, le 8 novembre 2019 à 08.30 heures

dans la salle de conférence de la **mairie à BERG**, avec l'ordre du jour ci-après:

ORDRE DU JOUR:

Séance à huis clos

- A. Nomination d'un fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
- B. Nomination d'un fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, pour les besoins du bureau de la population / état civil.
- C. Demande introduite par un employé communal relevant du groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique, en vue de l'application de la bonification d'ancienneté à raison de 100 %.

Séance publique:

- 1. Suppression d'un poste de salarié communal de la carrière E.
- 2. Approbation du projet de budget rectifié 2019 et du budget 2020 de l'Office Social CENTREST.
- 3. Approbation de contrats de mise à disposition, concernant le jardin collectif "E Gaart Op Haard".
- 4. Approbation d'un acte d'acquisition de terrains sis à Mensdorf, Uebersyren et Niederanven.
- 5. Approbation d'un acte d'acquisition d'un terrain sis "im Griechtfield" à Mensdorf.
- 6. Approbation d'un acte d'acquisition d'un terrain sis "in den Garten" à Mensdorf.
- 7. Approbation de plusieurs actes d'emprises sises "rue de Flaxweiler" à Olingen.
- 8. Modification du règlement communal pour l'obtention d'une prime d'encouragement pour études secondaires et supérieures.
- 9. Approbation d'un règlement communal concernant le remboursement d'une partie du permis de conduire de la catégorie "B".
- 10. Modification du règlement de circulation.
- 11. Dénomination de la rue d'accès vers la zone d'activité communale au lieu-dit "Rueduecht" à Roodt/Syre.
- 12. Informations aux membres du conseil communal.
- 13. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 14. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 30 octobre 2019.

Le collège des bourgmestre et échevins,